

## **FICHE DU PARENT DÉLÉGUÉ DU SECONDAIRE**

**Nous voudrions remercier tous les parents qui ont manifesté leur volonté de s'engager en tant que parents délégués pour la classe de leur enfant au second degré.**

**La liste des délégués a déjà été élaborée entre les deux associations de parents du LFC (2 titulaires et 2 suppléants par classe).**

**Les délégués travaillent en étroite collaboration mutuelle. Des réseaux sociaux facilitent la communication entre eux et leur permet une diffusion efficace et rapide de certains messages.**

**Notre coordinatrice en charge de ce dossier est Dalia Yassin.**

### **Les principes de base**

**Vous êtes délégué de classe du secondaire, titulaire ou suppléant, sur proposition des associations parentales ?**

**Si oui, vous aurez donc tout au long de l'année un triple rôle que vous devrez remplir en étroite liaison avec les associations :**

- Représenter et défendre les parents des élèves de la classe auprès des professeurs et pendant le conseil,**
- Transmettre à la coordinatrice de l'association les informations sur le fonctionnement de la classe et les remarques des parents ou élèves pour rendre son action plus efficace,**
- En outre, concernant l'orientation d'un élève, lorsqu'il y a divergence entre les décisions du conseil de classe et les souhaits des familles, vous avez un rôle de conciliation. Vous pouvez être amené à soutenir et**

**accompagner les parents qui désirent s'engager dans une procédure d'appel.**

<p><b>Avant le conseil de classe</b></p>
--

**N'attendez pas que les parents vous appellent. Outre que cette démarche est parfois difficile, pensez que certains enfants en difficultés ont besoin de votre aide.**

**En premier, il convient d'ouvrir un cahier ou des fiches pour l'année complète: une page ou une fiche par élève sur laquelle vous noterez tout ce qui concerne l'élève (conversations avec les parents, notes pendant le conseil de classe...). Vous emporterez ces documents au conseil.**

**Contactez les parents par téléphone, par e-mail, par message, ou par l'intermédiaire d'un questionnaire. Le téléphone permet un contact direct, mais demande du temps. Présentez-vous et donnez quelques informations (date et rôle du conseil de classe...). Posez des questions concrètes, les réponses vous seront utiles lors du conseil. Notez au fur et à mesure les réponses sur la fiche de l'élève. Laissez toujours vos coordonnées aux parents qui pourront vous appeler après le conseil.**

**Si des problèmes vous sont signalés, vérifiez-en l'existence et croisez les informations auprès de plusieurs parents et/ou de plusieurs enfants. L'efficacité de vos interventions dépend de leur crédibilité. Vérifiez également leur pertinence et prenez conseil auprès des responsables des associations.**

**Prenez aussi contact avec les professeurs, car certaines situations familiales ou certains problèmes de classe n'ont pas à être débattus au conseil de classe, mais de préférence avec le professeur principal, le conseiller principal d'éducation ou le chef d'établissement. Si nécessaire, prenez contact avec les professeurs des matières principales ou des**

**matières présentant des problèmes, et éventuellement accompagné de l'autre délégué.**

**De manière générale, on ne peut critiquer ouvertement un enseignant sur sa méthode d'enseignement lors d'un conseil de classe. Il est préférable de voir l'enseignant concerné et/ou de s'en référer au conseiller principal d'éducation ou au proviseur adjoint qui entameront une démarche auprès du chef de l'établissement.**

**Pendant le conseil de classe**

**Arrivez suffisamment tôt, vous pourrez parler avec les élèves et éventuellement l'autre délégué parent.**

**Demandez éventuellement un tour de table si ce n'est pas fait, il vous permettra de vous présenter, mais aussi d'identifier les différents acteurs du conseil, et reporter leur nom sur le compte-rendu.**

**Dans un premier temps, compte rendu général du travail et du comportement de la classe par le chef d'établissement (ou le professeur principal), puis compte rendu par chaque professeur pour sa discipline. Les professeurs excusés peuvent avoir préparé un mot pour leur matière. Cette partie du conseil fera l'objet d'un compte rendu écrit à l'intention des parents de la classe.**

**Examen des résultats scolaires de la classe (notes, progression, points forts, points faibles). Notez précisément les appréciations données par chaque intervenant, vous serez ainsi en mesure de répondre aux familles si elles vous interrogent et de rappeler un élément important lors d'un prochain conseil.**

**Regardez les notes, apportez les précisions utiles que les parents vous auront autorisé à transmettre. N'hésitez pas à poser des questions. Demandez des éclaircissements, des précisions..**

**Pour les cas très problématiques, gardez à l'esprit qu'il existe peut-être des points forts qui auraient été négligés et pourraient servir d'appui à l'orientation. Tout ce qui est dit sur les élèves en conseil de classe est confidentiel, ces informations ne peuvent être transmises qu'aux familles concernées. Evitez de vous étendre sur le cas de votre propre enfant, voyez-le plutôt avant le conseil avec les professeurs concernés.**

**Pour suivre les appréciations de la classe trimestre après trimestre, vous pouvez vous munir d'un « tableau de bord » qui réunira toutes les données que vous avez sur la classe en général et que vous pourrez compléter pendant ou après le conseil (par matière, par trimestre).**

<p><b>Après le conseil de classe</b></p>
--

**Il faudra rédiger un compte-rendu clair et concis et le diffuser aux parents de la classe par e-mail ou par message. Il ne comportera que des appréciations collectives sur la classe et les réponses d'ordre général données aux questions posées par les parents, les cas individuels ne sont pas abordés.**

**Les documents utilisés lors du conseil sont strictement confidentiels.**

**Le compte-rendu peut être rédigé avec l'autre délégué (ou chacun son tour).**

**Les coordonnées des rédacteurs doivent être notées.**

**Pour toute information supplémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [parents.delegues@ifcaire.net](mailto:parents.delegues@ifcaire.net)**